

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

—Des soumissions seront reçues jusqu'à demain par M. H. Staveley, secrétaire du comité de construction du prochain Carnaval, pour la construction des ouvrages suivants : une tour en glace, sur les remparts, près de la porte St Louis ; une tour en glace sur le boulevard Langelier et une autre au Parc Frontenac ; une boule de neige géante sur le square de la Basilique et un *fac simile* en glace et neige de la Petite Hermine sur la place Jacques-Cartier.

—M. Albert Peters a récemment complété une très jolie station pour le Québec Central à St-Henri.

—On fera le 21 l'inauguration solennelle de l'intérieur de l'église paroissiale de St-Nérée, comté de Bellechasse, qui vient d'être entièrement parachové. Les travaux ont été exécutés par M. F. X. Jolin, entrepreneur-menuisier de St-Lazare, qui a confié l'ouvrage de peinture à MM. Jos. Gauthier & Frères de cette ville. La manière dont les travaux ont été exécutés donne entière satisfaction, et les entrepreneurs en ont reçu des éloges unanimes de la part de M. le curé Pelletier et de ses paroissiens.

—Jusqu'à ce jour on a payé en acompte sur les contrats pour la construction de l'hôtel de ville \$88,000.

—La municipalité de Limoilou vient d'adjuger une fourniture importante de boyaux à incendie à M. J. H. Bégin, de Québec.

—Le grand dragueur que MM. Carrier, Lainé & Cie, ont construit pour le gouvernement fédéral est terminé et sera lancé lundi prochain.

—Les travaux du pont sur le Richelieu sont commencés. On travaille à St-Joseph de Sorel, au terrassement, qui permettra de se rendre, ces jours-ci, jusqu'au bord de la rivière Richelieu, à l'endroit même où seront les premières assises du futur pont. De ce moment, la pierre et les autres matériaux dont on aura besoin seront transportés sur les lieux où sont tous les instruments requis pour cette construction, et l'on commencera aussitôt les travaux de maçonnerie.

La pierre sera prise à Terrebonne et amenée à St-Joseph de Sorel, par chemin de fer. M. Hyacinthe Beauchemin, l'entrepreneur, dit qu'il espère que le pont sera terminé et ouvert au trafic vers la fin du mois d'avril prochain. C'est dire que les travaux vont être poussés avec la vigueur et la diligence possibles.

—La construction du nouveau quai municipal à Lévis achève. Les travaux ont été habilement conduits par l'entrepreneur Ludger Lemieux.

—Quelques journaux de cette ville annoncent la construction d'une nouvelle manufacture de chaussures à St-Roch, et disent même que les entrepreneurs sont choisis. Il n'en est rien ; la nouvelle est pour le moins prématurée.

—Le contrat pour la construction de la chapelle de Bienville, a été adjugé à M. Calixte Dion pour la menuiserie, et à M. Jos. Couture pour la maçonnerie. Les travaux commenceront incessamment.

—Belleville et Trenton, Ont., sont sur le point d'être pourvus de services électriques, lumière, force motrice et chaleur, en utilisant un pouvoir d'eau de la rivière

Trent, à 12 milles de distance. On emploiera d'abord 300 chevaux-vapeur. Le système adopté est le courant alternatif triphasé, comme à Québec. C'est la Canadian Electric Company qui a cet important contrat.

—Des ouvriers sont occupés à préparer les fondations pour la nouvelle résidence que l'Hon. Frs. Langelier se fait construire sur la Grande Allée en face du couvent des Sœurs Franciscaines. Les travaux de maçonnerie et de menuiserie ont été adjugés à M. Paul Breton, et M. F. X. Berlinguet, architecte, a préparé les plans. C'est une maison-cottage de 40 pieds carrés, avec rez-de-chaussée en pierre et deux étages en brique rouge pressée. Cette maison sera munie des dernières améliorations. Le coût est de \$6,000. Le tout doit être terminé pour le mois d'avril prochain.

CONSTRUCTION EN NEIGE

Ce qu'il y a de plus intéressant dans la construction en ce moment, ce sont les préparatifs du carnaval. Le comité de construction déploie beaucoup d'activité, et nous pouvons prévoir une décoration de glace et de neige élaborée comme il ne s'en est pas encore vu.

Le plan arrêté jusqu'ici comprend la Tour de Glace, avec escalier en spirale en spirale, composition de l'architecte T. Raymond, laquelle sera exécutée en face du Parlement, sur cette immense place véritable cour d'Honneur de notre Carnaval ; une imposante Forteresse pour le Boulevard Langelier ; un fortin pour le Parc Frontenac (Place du vi ux Parlement), le canon de cette redoute, plantée au bord du cap, protégera la côte Lamontagne ; une gigantesque Sphère de 40 pieds montée sur un piédestal de 20 pieds, en face de l'Hôtel de Ville et de la Basilique, ayant en réalité 70 pieds au-dessus de la rue de la Fabrique, dessin tracé par M. C. Baillargé ; enfin un fac-simile de la Petite Hermine sur la Place Jacques Cartier.

Il y a aussi une multitude d'autres projets à l'étude. Le comité de construction a passé une résolution autorisant un de ses membres, l'ingénieur de la Cité, à dresser tout un ensemble de conceptions originales. M. Baillargé, qui est homme d'imagination, a bien voulu se faire pour l'occasion fournisseur d'idées. Il a commencé à opérer par suggestion sur les communautés, les corps publics et les riches propriétaires, indiquant à chacun ce qu'il pourrait faire. De cette façon, la décoration de la ville offrirait une variété charmante.

Ainsi, M. Baillargé a tracé, pour la Place Notre-Dame de la Victoire à la Basse-Ville, le plan d'une jolie tourelle ; ainsi que d'un fort crénelé qui remplacerait l'arc-de-triomphe de la Place St-Nicolas pour valoir l'arrivée du gouverneur. Le Rond de chaîne serait transformée en redoute avec canons braqués sur les allées.

M. Broome, l'entrepreneur de la neige de la cathédrale anglicane, a bien voulu promettre d'entasser la neige et de la tailler de manière à simuler un rempart qui mesurerait 700 pieds de pourtour. L'Esplanade offre aussi une ligne de 1100 pieds de façade : tout cela sera aussi aisément transformé en rempart de neige. M. Baillargé a tracé un joli plan d'allées

en neige pour le parterre des Ursulines. Ceux qui ont des pelouses seront invités à leur donner un cachet quelconque, par exemple la forme d'un jardin, avec plates-bandes, quinconces, allées tirées au cordeau, etc. L'avenue de l'Evêché pourrait être décorée de statues historiques en glace. Le talent de M. Jobin, notre habile sculpteur, aura l'occasion d'être mis à contribution ; ses groupes de 1894 ont eu un énorme succès.

Une autre excellente idée de M. Baillargé, qui donnerait certainement plus d'intérêt aux glissoires généralement trop éloignées du centre où les foules aiment à se tenir en temps de carnaval. Il s'agit de montagnes russes d'un genre nouveau, bâties scientifiquement comme l'était la grande glissoire du World's Fair. On pourrait les installer sur la Terrasse ou sur l'Esplanade. La piste offrirait des déclivités capricieuses, des ornières savamment disposées de manière à prolonger le plaisir de la descente, et au lieu d'être faite en longueur elle ramènerait les glisseurs au dessous du point de départ qu'ils regagneraient par des escaliers. M. Baillargé a aussi tracé le plan d'une très ingénieuse glissoire en spirale, ayant la forme d'une grosse tour, du sommet de laquelle on gagnerait la base par cinq étages de cercles concentriques. Tout cela serait très amusant pour les chercheurs de sensations.

Pour les illuminations du Carnaval, M. Baillargé prépare aussi des jeux de miroirs de composition facile et peu coûteuse, que les particuliers pourront étudier avec profit.

Les demandes de restaurants en bois rustiques arrivent. M. Baillargé a tracé le plan d'une de ces primitives constructions, qu'on pourra décorer d'inscriptions appétissantes, comme celle-ci : "Au rat goût de mouton—Vins feints—Fruits qu'on fit," etc.

LES DEBUTS DE LA CONSOMPTION

La Consommation à son début est guérissable ; tant que le malade n'est pas arrivé à la troisième période, il peut revenir à la santé. Le *Baume Rhumal* lui est indiqué dans tous les cas, car s'il peut le guérir au début du mal, il le soulagera encore dans la dernière période de la Consommation.

Demandez à votre pharmacien une bouteille de *Baume Rhumal* contenant 16 doses pour 25 cents. En gros chez W. Brunet & Cie

PAYEZ VOS TAXES

Le décal expirera le 18 Novembre

Bureau du Trésorier de la Cité

Québec, 12 octobre 1895.

AVIS est par le présent donné que les Taxes pour l'année courante doivent être payées pour le 18 novembre courant, ou les comptes seront déposés à la Cour du Recorder pour collection.

Tous les comptes pour trottoirs et drainage seront aussi déposés à la Cour du Recorder, s'ils ne sont pas payés pour ce jour-là.

Par ordre,

C. J. L. LAFRANCE,
Trésorier.